

# L'HEBDO DISCIPLINAIRE

**Communiqué du 30 Juin 2022**

*La commission de discipline du jeudi 29 juin 2022 a notamment prononcé les sanctions suivantes, suivant les Statuts et Règlements Généraux :*

**1 Président de club a écopé d'un an de suspension ferme en raison d'un comportement disciplinairement répréhensible et discriminant envers la Ligue de Football d'Occitanie dans un courriel adressé à la Fédération Française de Football**

**6 mois de suspension avec sursis pour un dirigeant**

Avoir porté une accusation sans l'apport, à l'appui, d'une présomption grave ou d'un commencement de preuve

**6 mois de suspension ferme pour deux individus**

Comportement portant atteinte à l'honneur, à l'image et à la considération de la Ligue et de ses commissions, aggravé par un comportement intimidant sur les réseaux sociaux

**1 rappel à l'ordre envers un club en raison de sa responsabilité**

Deux individus dont le caractère des actes impliquent la responsabilité du club.

**1 rappel à l'ordre envers un club**

Intrusion sur le terrain de la part de parents spectateurs lors de la rencontre

**6 mois de suspension ferme pour un dirigeant**

Comportement intimidant envers un officiel, en dehors de la rencontre

